

Le Pré Fleuri

Bulletin de liaison de l'Association Le Pré Fleuri, 2 allée des Pervenches, 91570 BIEVRES

Sommaire

- p1 *Editorial*
Helyett LEMOINE
- p2 *Cr Assemblée Constitutive*
- p3 *Le mot du trésorier*
Jean Mitouard
- p3 *Le barbecue*
Denise Guibourg
- p4 *Demandez le programme*
Helyett LEMOINE
- p7 *Le bulletin*
Jean-Daniel LEMOINE



Editorial

Le Pré Fleuri en 1975...tout nous rapprochait : la jeunesse, les enfants, le ramassage scolaire, le bassin, l'oie, et même le char de l'Amicale Laïque auquel nous participions...

Le Pré Fleuri en 2002 tout nous rapproche encore : la maturité, de nouveaux voisins, les petits enfants, le bassin, mais aussi des soucis communs concernant notre environnement.

De notre volonté commune, ce rapprochement se concrétise par la création d'une association: « Le Pré Fleuri ».

Une association? Une de plus? Pourquoi faire?

La dernière page de ce premier bulletin apporte des premiers éléments de réponse.

La rentrée démarrera par le barbecue et nous en profiterons pour en discuter et élaborer des projets sérieux et d'autres ... moins sérieux.

A bientôt.

Helyett lemoine
Présidente

NO 1

1er Septembre 2002
(Trimestriel)



*Denise GUIBOURG et Helyett LEMOINE
établissent le plan de bataille!*

Le bureau de l'association



*Helyett LEMOINE
Présidente*



*Robert DAWIDOWICZ
Vice-Président*



*Denise GUIBOURG
Secrétaire*



*Jean MITOUARD
Trésorier*

Une belle Assemblée !



Le Bureau est à l'écoute! De gauche à droite : Denise GUIBOURG, Jean MITOUARD, Robert Davidowicz, Helyett LEMOINE

Rien que du très beau monde, lors de cette soirée.

Nombreux échanges sur les statuts.



Même après l'assemblée, les discussions se poursuivent, très animées

Le mot du trésorier



Essaie d'écrire lisiblement!

Les circonstances ont voulu que, depuis 1959, j'ai eu, avec quelques uns d'entre vous, à gérer puis à simplement m'occuper de notre petite communauté du Pré Fleuri.

Même si toutes les tâches qui nous incombait alors sont désormais du ressort de la municipalité, l'expérience passée me permet d'affirmer qu'il est essentiel de conserver une cohésion, un «esprit d'équipe», bien sûr pour défendre nos intérêts communs, mais aussi et surtout pour cultiver nos relations de voisinage, souvent amicales.

Bref profiter de la géographie particulière où nous vivons pour donner un coté convivial et simplement humain à notre habitat.

Merci aux nouvelles bonnes volontés qui se sont manifestées afin d'oeuvrer dans ce but.

Jean Mitouard
Trésorier



Tenez, Monsieur le Trésorier, ma cotisation!



Le compte est bon!

Le 21 septembre: le barbecue!

Bienvenue à la nouvelle Association du Pré Fleuri, à sa dynamique présidente Helyett LEMOINE, à son Vice-Président Robert DAVI-DOWICS et à son trésorier Jean MITOUARD.

Nous espérons qu'une grande majorité des habitants du lotissement la rejoindra.

Bonne vacances à tous et nous vous attendons nombreux pour le barbecue fixé le samedi 21 septembre

Denise GUIBOURG
Secrétaire

Le bulletin

Ce bulletin est à votre disposition pour y faire paraître les petites nouvelles du Pré Fleuri.

Nous attendons aussi des informations concernant le travail des groupes sur les différents sujets de préoccupation du quartier.

Des images et photos seront aussi les bienvenues, indispensables pour égayer la présentation.

Je suis à votre disposition pour tout projet d'article et pour les photos. Je dispose de tout ce qu'il faut comme matériel informatique pour faciliter la construction de ce bulletin: PC, scanners, lecteur CD-ROM, E-mail (lemoine.jd@wanadoo.fr).

Pensez aussi à la construction d'un site web pour le Pré Fleuri.

Jean-Daniel LEMOINE
Responsable mise en page

Une association? Une de plus? Pourquoi faire?

Projets en vrac pour le Pré Fleuri : propositions à amender, compléter et modifier.

1) Préoccupations à traiter en priorité par des groupes de réflexion

GRN°1 : circulation dans le Pré Fleuri ; étude, propositions, conclusions, information et action en direction des autorités. A mettre en place dès septembre .Responsable :

GR N°2 : la tangentielle SNCF. Rapprochement avec l'AMIR (association biévroise) et avec l'association d'Igny. Information. Actions conjointes.

Responsable : Lucienne PARIS + ...

•GRN°3 : le bassin. Remise en eau, maintenance, nettoyage municipal et de quartier. Responsable : Robert DAWIDOWICZ + ...

•GR N°4 : l'éclairage, la circulation sur la CD 117, autres problèmes locaux (sécurité, vandalisme, etc....) Responsable :

•GR N°5 : La communication à l'intérieur du pré-Fleuri : un bulletin de liaison, des circulaires, des e-mails, en plus des moyens classiques du secrétariat de l'association. Un site Internet (gratuit). A l'occasion du barbecue, une photo panoramique avec plus d'enfants et de petits enfants. Une boîte à idées. Un projet de logo pour l'association ouvert à tous dès à présent.

Responsable : Jean-Daniel LEMOINE + ...

•Autres points à rajouter ? Les signaler au Bureau.

2) Animations, festivités.

Pour faire vivre notre quartier rien de mieux que de se retrouver , de s'amuser en famille et entre voisins.

Voici quelques idées à compléter...

•Le barbecue traditionnel autour du bassin à

nettoyer (ou pas). Ouvert à tous, adhérents ou pas. La photo de groupe.

Responsable : Denise GUIBOURG +

•Pour la fête de la musique : une aubade faite par les habitants du Pré Fleuri ou leurs enfants et petits enfants, près du bassin, en toute simplicité, suivie par un apéro.

Responsable : ...

•Pour la Fête des fraises : un char en participation avec une autre association pour partager les efforts et les frais.

Responsable : ...

•Pour Halloween et Noël , décoration des maisons, déguisement des jeunes et des moins jeunes en partenariat avec le Quadrille d'Edgar par ex.

•Au printemps, un effort encore plus grand pour que notre lotissement mérite son nom de « fleuri ». Boîte à idées pour les jardiniers etc...Actions individuelles et collectives.

•Rallye dans le lotissement... réservé aux enfants ...Les « Sages » attendent dans leur maison les candidats à qui ils poseront une énigme... Fête et récompenses à tous. A creuser

Responsable :

•Soutien scolaire ?

•Sorties?



Comme la loi ne nous y oblige pas, nous avons, au bureau, respecté la parité Hommes-Femmes. Et quelles femmes!!! Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Robert Dawidowicz